

Les garanties et limites sont exprimées en pourcentage des frais réels par bénéficiaire et par année civile.

TABLEAU DES PRESTATIONS	REMBOURSEMENTS & LIMITES
<b>Hospitalisation médicale et chirurgicale</b>	
Remboursement du séjour en chambre privée dans un Hôpital ou Clinique privée	100%
Opérations chirurgicales inclus soins postopératoires	100%, jusqu'à 3 mois de soins postopératoires
Prothèses, implants, et appareils chirurgicaux	100%
Médicaments et pansements, inclus pansements chirurgicaux	100%
Frais de médecins et de thérapies	100%
Frais pour salle d'opération et d'anesthésie	100%
Soins intensifs, Thérapies intensives	100%
Soins coronariens et unité de soins	100%
Radiologies et tests de laboratoires	100%
Diagnostics avancés (CT, MRI, PET and CT-PET scans)	100%
Chirurgie reconstructive pour restaurer l'apparence après un accident	100%
Chirurgie reconstructive pour restaurer l'apparence après une opération	100%
Lit pour un accompagnant d'un enfant de moins de 12 ans	100%
<b>Médecine ambulatoire courante</b>	
Opérations chirurgicales en ambulatoire	90%
Consultations et visites inclus médecins de famille ou spécialistes	90%
Frais pharmaceutiques et pansements (avec ordonnance)	90%
Radiologies et tests de laboratoires	90% pré approbation requise
Diagnostics avancés (CT, IRM, PET, CT-PET scans)	90% pré approbation requise
<b>Traitement du Cancer et Oncologie</b>	
Hospitalisation médicale et chirurgicale	100%
Continuation du traitement en médecine ambulatoire courante	90%
<b>Transplantation d'organes, moelle osseuse, greffes de tissus</b>	
Hospitalisation médicale et chirurgicale	100%
Continuation du traitement en médecine ambulatoire courante	90%
<b>Traitements et dialyses rénales</b>	
Hospitalisation médicale et chirurgicale	100%
Continuation du traitement en médecine ambulatoire courante	90%
<b>Hospice et soins Palliatifs</b>	
Hospitalisation médicale et chirurgicale	100%
Continuation du traitement en médecine ambulatoire courante	90%

Le montant maximum remboursable pour frais réels en cours pendant une même année civile est égal à 1'000'000 EUR, par bénéficiaire.

BENEFITS	REFUND & LIMITS
<b>Prestations supplémentaires</b>	
Conditions chroniques préexistantes, (délai d'attente 12 mois)	100%, jusqu'à EUR 3'000 à vie
Conditions préexistantes, (délai d'attente 12 mois)	100%, jusqu'à EUR 3'000 par année
Thérapie de remplacement d'hormone	90%
Traitement réhabilitation (Maximum 60 jours)	100%
Ambulance locale par voie aérienne et/ou terrestre	100%
<b>Médecine Préventive</b>	
Vaccinations, médicaments préventifs, avec prescription	100%, max EUR 200 par année
Contrôle médical (Health check-up), inclus analyses et diagnostics pour la détection précoce des maladies ou infections, après 6 mois d'affiliation	100%, jusqu'à EUR 300 par année
<b>Médecine Alternative</b>	
<b>Limite totale de 5 séances par année</b>	
Acupuncture, Physiothérapie, Ostéopathie	100%, dans la limite de EUR 50 par séance
Homéopathie, Chiropractie, Médecine Traditionnelle Chinoise	100%, dans la limite de EUR 50 par séance
<b>Maternité</b>	
Frais de maternité et d'accouchement (Hospitalisation & Ambulatoire)	100%, jusqu'à EUR 3'500
Complications lors de la grossesse (Hospitalisation & Ambulatoire)	100%, jusqu'à EUR 1'000'000
Complications lors de l'accouchement (Hospitalisation seulement)	100%, jusqu'à EUR 1'000'000
Soins du nouveau né (jusqu'à 14 jours après la naissance)	100%, jusqu'à EUR 7'500
<b>Optique</b>	
Consultations, visites & soins ophtalmologiques	90%
Monture de lunettes, verres, lentilles	100%, jusqu'à EUR 350 par année
<b>Dentaire</b>	
Consultations / visites & soins dentaires (conservateurs et chirurgicaux) et prothèses dentaires	Non couvert
Orthodontie (le traitement doit commencer avant l'âge de 18 ans)	Non couvert
Traitement dentaire d'urgence suite à un accident	100%, jusqu'à EUR 1'000'000
<b>Assurance vie</b>	
Capital décès d'un montant maximun	EUR 10'000
<b>Évacuation sanitaire et rapatriement</b>	
Évacuation médicale	100%
Traitement d'urgence en hôpital hors zone de couverture	100%, jusqu'à 30 jours par année
Billet d'avion retour pour le pays de résidence	100%
Frais pour une personne accompagnant la personne évacuée	100%
Frais de voyage pour un parent assuré en cas d'une évacuation	100%
Frais de voyage pour un parent assuré en cas d'un rapatriement de la dépouille mortelle	100%
Rapatriement de la dépouille mortelle	100%, jusqu'à EUR 300
L'enterrement, l'inhumation, ou la crémation sur place	100%, jusqu'à EUR 1'000
Traitement survenant directement ou indirectement à cause d'un acte de guerre ou de terrorisme, à condition d'avoir été un spectateur innocent	100%, jusqu'à EUR 40'000
Décès accidentel (frais de rapatriement ou d'enterrement seulement)	100%
Le montant maximum remboursable pour frais réels en cours pendant une même année civile est égal à 1'000'000 EUR, par bénéficiaire	